## DEMANDE DE SECOND LIVRET DE FAMILLE

Décret n° 74-449 du 15 mai 1974 modifié et arrêté du 1<sup>er</sup> juin 2006

	IDENTITÉ DU OU DES DEMANDEURS			
Section 2011 And the Contract And				
Domicilié(e) à				
Motif de la demande :	pour le motif suivant (2):			
	Perte, vol ou destruction du premier livret			
	<ul> <li>Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes dont l'acte figure sur le livret</li> </ul>			
	☐ Titulaire dépourvu de livret			
	Je motive ma demande par les considérations suivantes (3)			
Conditions de délivrance :	Je sollicite (2) :			
	L'Etablissement d'un nouveau livret par reproduction du premier par l'officier de l'état civil de ma résidence, et à cet effet je présente le premier livret en ma possession.			
	La reconstitution d'un nouveau livret par les voies prévues à l'article 636 de l'I.G. de l'état civil et remplis à cet effet le questionnaire figurant au verso de la présente.			
	Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et (éventuellement) au verso sont exacts.			
	A, le			

<sup>(1)</sup> Noms en lettres capitales et prénoms.

<sup>(2)</sup> Cocher d'une croix.

<sup>(3)</sup> Préciser les motifs de la demande.

## QUESTIONNAIRE A REMPLIR A L'APPUI DE LA DEMANDE D'UN SECOND LIVRET DE FAMILLE

LORSQUE LE PREMIER LIVRET N'EST PAS PRÉSENTÉ

	ÉPOUX ou PÈRE			ÉPOUSE ou MÈRE
	NOM (1)	1	NOM (1)	
	Prénoms	F	Prénoms	
	(2)	(	2)	
	(3)			
		ENFANTS	3	
1	Prénoms	2	Prénoms	
	Né(e) le		Né(e) le	
	à		à	
	(2)		(2)	
3	Prénoms	4	Prénoms	
	Né(e) le			
	à		à	
	(2)		(2)	
5	Prénoms	6	Prénoms	
	Né(e) le			
	à		à	
	(2)		(2)	
7	Prénoms	8	Prénoms	
	Né(e) le			
	à		à	
	(2)		(2)	

<sup>(1)</sup> Nom en lettres capitales.

<sup>(2)</sup> Mentionner, le cas échéant, la date et le lieu de décès.

<sup>(3)</sup> Préciser, le cas échéant, la date du divorce ou de la séparation de corps.